



Programme de formation

**VERIFICATEUR
DES EQUIPEMENTS DE TRAVAIL ET DE LEVAGE
ET DE LEURS ACCESSOIRES**

***Personnes
concernées
Pré requis***

- Toute personne devant prendre en charge les contrôles réglementaires périodiques des équipements de travail et de levage dans l'exercice de sa profession.
- Notions élémentaires de maintenance industrielle et notions de mécanique.

Durée

- 2 à 5 jours soit 14 à 35 heures
(en fonction du niveau des participants et du matériel utilisé)

***Objectifs
pédagogiques***

- Etre capable d'effectuer un contrôle des équipements de travail et de levage et de leurs accessoires dans le respect du cadre législatif en vigueur

***Moyens
pédagogiques***

- Supports écrits et numériques
- Documents réglementaires des organismes de prévention
- Documents techniques, notices fabricant

Contenu

- Sensibilisation à la sécurité
- Connaître les organismes de contrôle et de prévention
- Lecture et compréhension des articles du code du travail et de l'arrêté relatifs aux vérifications
- Information sur les normes applicables
- Technologie et fonctionnement
- Méthodologie pour effectuer les vérifications et rédiger les rapports
- Mise en situation sur matériel

Evaluation

- Une attestation de formation sera remise à l'employeur